

M.R.C. MARIA-CHAPDELAINÉ

MUNICIPALITÉ D'ALBANÉL

2010-03-01

PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} MARS 2010

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal d'Albané, qui se tenait à la salle du conseil au 160, rue Principale à Albané, lundi le 1^{er} mars 2010 à 19 h 30, sous la présidence de Mme Évangéline Plourde, maire.

Sont présents :

Mme Liane Proulx, conseillère
M. Michel Lavoie, conseiller
Mme Francine Chiasson, conseillère
M. Alain Laliberté, conseiller
M. Renel Gagnon, conseiller

Est absent :

M. Robin Harvey, conseiller.

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par la prière récitée par Mme Évangéline Plourde, maire.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame le maire souhaite la bienvenue et le secrétaire-trésorier poursuit avec la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Exemption de lecture du procès-verbal de la séance régulière du 1 février 2010
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1 février 2010
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Acceptation de la liste des comptes de février 2010
 - 5.2 Rapport des revenus de février 2010
 - 5.3 Avis de motion – Règlement d'emprunt pour l'asphaltage de la rue Principale Nord
 - 5.4 Édifice du 172, rue Principale – Autorisation de paiement pour la quatrième tranche
 - 5.5 Chalets du camping – Autorisation de paiement de la première tranche

6. TRANSPORTS

- 6.1** Ministère des Transports du Québec – Acceptation des travaux pour la subvention supplémentaire à l’Aide à l’amélioration des travaux routiers
- 6.2** Ministère des Transports du Québec – Affichage du pont P-06586
- 6.3** Ministère des Transports du Québec – Inspection des structures du pont du Grand Rang Sud
- 6.4** Pont du Premier Rang – Avis au Ministère des transports du Québec

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 8.1** CPTAQ – Orientation préliminaire concernant la demande de Bleuetière Coopérative de Girardville
- 8.2** CPTAQ – Orientation préliminaire concernant la demande du Ranch de la Gare Inc.
- 8.3** CPTAQ – Demande d’inclusion en zone agricole permanente de Bleuets Fortin et Fils Inc.

9. LOISIRS ET CULTURE

- 9.1** Rapport de la Bibliothèque municipale – Janvier 2010
- 9.2** Autorisation de présenter un projet au Fonds de la ruralité – Parc du Carré des Cyprès
- 9.3** Cours de danse – Engagement d’un professeur et autorisation de paiement
- 9.4** Remboursement cours de patinage

10. DONS ET SUBVENTIONS

- 10.1** Union des producteurs agricoles (U.P.A.) des Plaines Algé
- 10.2** Association québécoise de la fibrose kystique, section Saguenay–Lac-Saint-Jean – Souper bénéfice

11. RÉOLUTIONS

- 11.1** Agence municipale de financement et de développement des centres d’urgence 9-1-1
- 11.2** Comité d’embellissement – Fixation du montant de la subvention 2010 et autorisation de paiement
- 11.3** Comité d’embellissement – Autorisation d’utiliser le garage pour la construction de leur Kiosque
- 11.4** Béton Carrière
- 11.5** MRC de Maria-Chapdelaine – Demande dans le cadre de la taxe spéciale sur les carrières et sablières
- 11.6** Fleurons du Québec – Renouvellement de l’adhésion
- 11.7** Acceptation de l’offre d’achat de Plasticed Inc.
- 11.8** Monsieur Mario Simard – Réclamation pour bris sur son camion

12. FORMATIONS

- 12.1** UQAC – Programme de formation en sécurité civile
- 12.2** FQM – Rôles et responsabilités des élus municipaux – Module 1
- 12.3** Association québécoise d’urbanisme – Journée de formation sur « Mieux comprendre l’approche intégrée en urbanisme »

13. INVITATIONS

- 13.1** Centre de femmes du Pays Maria-Chapdelaine – Journée internationale des femmes

14. REPRÉSENTATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

15. CORRESPONDANCE

- 15.1** Sûreté du Québec – Remerciements
15.2 Agence de la santé et des services sociaux Saguenay-Lac-St-Jean – Défibrillateurs externes automatisés
15.3 Opération Nez Rouge – Remerciements
15.4 Office municipale d'habitation d'Albanel – Demande de réfection du trottoir
15.5 Mouvement Action-Chômage – Présentation de l'organisme
15.6 MRC de Maria-Chapdelaine – Appui à notre demande de subvention pour l'entretien de la piste cyclable associée
15.7 CLD Maria-Chapdelaine – Mise à jour du plan d'action de la politique familiale
15.8 Ville de Dolbeau-Mistassini – Rapport mensuel de janvier 2010 du Service de sécurité incendie
15.9 MRC de Maria-Chapdelaine – Réponse à une demande pour l'aménagement d'une bleuetière touristique
15.10 Résidents du secteur du Lac de l'aqueduc – Demande d'appui concernant des troubles téléphoniques
15.11 Monsieur Denis Laprise – Demande concernant des déversements d'eau
15.12 Immigration et Communautés culturelles du Québec – Prix québécois de la citoyenneté 2010

16. INFORMATIONS

- 16.1** MRC de Maria-Chapdelaine – Guide des bonnes pratiques pour les bandes riveraines
16.2 Ministère des transports du Québec – Nomination à la direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau
16.3 Monsieur Denis Trottier, député du comté de Roberval – Nomination
16.4 MRC de Maria-Chapdelaine – Projets de règlements 10-316 et 10-317 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage
16.5 Ville de Dolbeau-Mistassini – Transmission des règlements 1414-10, 1415-10, 1416-10, 1417-10, 1418-10 et 1419-10 afin de se conformer au schéma d'aménagement

17. AUTRES SUJETS

- 17.1**
17.2
17.3

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

10-52

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu en laissant l'ordre du jour ouvert à autres sujets.

10-53

3. **EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{er} FÉVRIER 2010**

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} février 2010;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'il y ait exemption de lecture du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} février 2010.

10-54

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{er} FÉVRIER 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} février 2010 soit et est accepté tel que présenté aux membres du conseil municipal d'Albanel.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJETÉES

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au montant de **232 026.02 \$** ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. **ADMINISTRATION**

10-55

5.1 **ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE FÉVRIER 2010**

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que les comptes payés et à payer du mois de février 2010 soient et sont approuvés, à savoir :

Comptes à payer	41 651.58 \$
Comptes payés	168 443.05 \$
Salaires nets de février	21 931.39 \$
Total :	232 026.02 \$

5.2 RAPPORT DES REVENUS DE FÉVRIER 2010

Le rapport des revenus pour le mois de février 2010 au montant de 244 700.40 \$ est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

5.3 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ASPHALTAGE DE LA RUE PRINCIPALE NORD

Monsieur Renel Gagnon, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour la réfection des trottoirs et l'asphaltage de la rue Principale Nord.

10-56

5.4 ÉDIFICE DU 172, RUE PRINCIPALE – AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LA QUATRIÈME PARTIE DES TRAVAUX

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise le paiement d'un montant de 60 367.20 \$, incluant les taxes, à Construction A. Ouellet Inc., ce qui représente la quatrième partie payable concernant les travaux à l'édifice du 172, rue Principale. Le paiement est conditionnel à ce que l'entrepreneur ait obtenu quittance des entrepreneurs concernés par ce paiement.

10-57

5.5 CHALETS DU CAMPING – AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA PREMIÈRE PARTIE

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise le paiement d'un montant de 65 200 \$, incluant les taxes, à Construction Pro BL Inc., ce qui représente la première partie payable à l'entrepreneur pour la construction de quatre (4) chalets pour le terrain de camping municipal d'Albanel.

6. TRANSPORTS

10-58

6.1 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) – ACCEPTATION DES TRAVAUX POUR LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE DE L'AIDE À L'AMÉLIORATION DES TRAVAUX ROUTIERS

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE,
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins du 1^{er} rang, du Grand rang Sud, de chemin Dumais et de la route Pronovost pour un montant de subvention s'élevant à 4000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

6.2 MINISTÈRE DES TRANSPORTS – AFFICHAGE DU PONT P-06586 (CINQUIÈME RANG SUD)

Le ministère des Transports du Québec avise la Municipalité qu'il va procéder à l'affichage en restriction de charge par un panneau sur le pont du Cinquième rang Sud.

- 22 tonnes pour camion d'une seule unité (camion porteur);
- 36 tonnes pour un camion semi-remorque;
- 46 tonnes pour un train routier.

6.3 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – INSPECTION DES STRUCTURES DU PONT DU GRAND RANG SUD

Le ministère des Transports du Québec a remis à la Municipalité d'Albanel son rapport d'inspection générale sur la structure du pont du Grand Rang Sud.

Parmi les éléments relevant de la Municipalité d'Albanel, les items suivants sont à réaliser :

- Surface de roulement – Réparation de plancher en bois;
- Remplacement de chasse-roue en bois à la position est;
- Remplacement de chasse-roue en bois à la position ouest.

10-59

6.4 PONT DU PREMIER RANG – AVIS AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Qu'un avis soit expédié au ministère des Transports du Québec les informant qu'il y a un affaissement sur le pont du Premier Rang et leur demandant à ce que les réparations soient effectuées dans les plus brefs délais.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 CPTAQ – ORIENTATION PRÉLIMINAIRE CONCERNANT LA DEMANDE DE BLEUETIÈRE COOPÉRATIVE DE GIRARDVILLE

La Commission de protection du territoire agricole du Québec émet une opinion favorable à la demande d'inclusion en zone agricole permanente une superficie approximative de 189.53 hectares opérés en bleuetière par la Bleuetière coopérative de Girardville. Cette demande avait été appuyée par la Municipalité d'Albanel par sa résolution 09-294 adopté le 9 novembre 2009.

8.2 CPTAQ – ORIENTATION PRÉLIMINAIRE CONCERNANT LA DEMANDE DU RANCH DE LA GARE

La Commission de protection du territoire agricole du Québec émet une opinion favorable à la demande d'aliénation d'une terre d'environ 22 hectares en faveur du Ranch de la Gare. Cette demande a été appuyée par la Municipalité d'Albanel par sa résolution 09-331, adoptée le 7 décembre 2009.

10-60 8.3 CPTAQ – DEMANDE D'INCLUSION EN ZONE AGRICOLE PERMANENTE DE BLEUETS FORTIN ET FILS INC.

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la demande d'inclusion en zone agricole permanente de Bleuets Fortin et Fils Inc. soit transmise au Comité consultatif d'urbanisme pour analyse.

La zone visée est la superficie cultivée en bleuets située sur les parties des lots 51 à 57 du Rang B et les parties des lots 51-52-55-56 du Rang 1 du Canton Albanel. La superficie visée est de 72,2 hectares.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – JANVIER 2010

Le directeur général fait lecture des statistiques du mois de janvier 2010 de la Bibliothèque municipale qui fait état de 604 abonnés et de 313 prêts de biens culturels.

10-61 9.2 AUTORISATION DE PRÉSENTER UN PROJET AU FONDS DE LA RURALITÉ – PARC DU CARRÉ DES CYPRÈS

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le Conseil de la Municipalité d'Albanel autorise madame Sylvie Tremblay à soumettre une demande au Fonds de la ruralité pour la réalisation de travaux au Parc du Carré des Cyprès.

10-62 9.3 COURS DE DANSE – ENGAGEMENT D'UN PROFESSEUR ET AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le Conseil de la Municipalité d'Albanel autorise l'engagement de madame Geneviève Brassard pour les cours de danse et autorise un paiement de 240 \$ pour ses honoraires.

10-63

9.4 REMBOURSEMENT COURS DE PATINAGE

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise un montant de 55 \$ pour le remboursement des cours de patinage aux personnes suivantes :

- Annick Villeneuve 5 \$
- Sonia Doucet 5 \$
- Annick Dallaire 10 \$
- Julie St-Pierre 5 \$
- Gina Paradis 5 \$
- Karine Lamontagne 5 \$
- Véronique Lambert 5 \$
- Natalie Genest 15 \$

10. DEMANDES DE SUBVENTIONS

10-64

10.1 UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (U.P.A) DES PLAINES ALGÉ

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise un montant de 267.50 \$ pour l'achat de quatre (4) laissez-passer en plus d'offrir le cocktail de bienvenue lors de la soirée sociale du syndicat de base de l'Union des producteurs agricoles des plaines Algé.

10.2 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA FIBROSE KYSTIQUE, SECTION SAGUENAY-LAC-JEAN – SOUPER BÉNÉFICE

Le conseil de la Municipalité d'Albanel ne donne pas suite à cette demande.

11. RÉSOLUTIONS

10-65

11.1 AGENCE MUNICIPALE DE FINANCEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1 – VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES

ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible ou à la Municipalité régionale de comté (MRC);

ATTENDU QUE la MRC de Maria-Chapdelaine a été mandatée au début des années 2000 pour agir à titre de coordonnatrice de la mise à niveau de la fourniture de services 9-1-1 dans le cadre des démarches visant l'adoption du schéma de risques en matière de sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Municipalité d'Albanel demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser, dès que possible, à la MRC de Maria-Chapdelaine, dont le siège social est situé au 173, boul. St-Michel, Dolbeau-Mistassini (Québec), G8L 4N9, pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

10-66

11.2 COMITÉ D'EMBELLISSEMENT – FIXATION DE LA SUBVENTION 2010 ET AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel fixe à 8 300 \$ la subvention à être versée au Comité d'embellissement d'Albanel et autorise le directeur général à verser ce montant en un seul versement.

10-67

11.3 COMITÉ D'EMBELLISSEMENT – AUTORISATION D'UTILISER LE GARAGE

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise les membres du Comité d'embellissement à utiliser le garage municipal lors de la construction de leur kiosque.

10-68

11.4 BÉTON CARRIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel demande une rencontre avec les responsables de Béton Carrière pour leur expliquer les problèmes rencontrés lors du transport du gravier et concassé par camion.

10-69

11.5 MRC DE MARIA CHAPDELAINÉ – DEMANDE DE LA TAXE SPÉCIALE SUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES

ATENDU QU' en vertu de son règlement 08-298, adopté le 8 octobre 2008, la MRC de Maria-Chapdelaine a constitué un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

ATTENTU QUE les sommes versées au fonds proviennent des droits payables par les exploitants d'une carrière ou d'une sablière situé sur le territoire de la Municipale régionale de comté;

ATTENDU QUE les sommes versées au fonds sont prévues pour la réfection ou à l'entretien de tout ou partie des voies publiques des municipalités par lesquelles transitent les substances assujetties à partir du site de la carrière ou sablière;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a une carrière sur son territoire et que cette dernière génère des activités de transport qui endommagent lourdement une partie de la route Pronovost;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCINE CHIASSEON, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le Conseil de la Municipalité d'Albanel adresse une demande à la MRC de Maria-Chapdelaine afin que cette dernière accorde une aide financière à même le fonds régional réservé à cet effet.

10-70 **11.6** **FLEURONS DU QUÉBEC – RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION**

IL EST PROPOSÉ PAR MICHEL LA VOIE, CONSEILLER
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise un montant de 870 \$ plus les taxes pour le renouvellement de l'adhésion 2010-2011-2012 à l'organisme Les Fleurons du Québec.

10-71 **11.7** **ACCEPTATION DE L'OFFRE D'ACHAT DE PLASTICED INC.**

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel accepte l'offre de Plasticed Inc. pour l'achat de quatre (4) terrains situés dans la parc industriel à Albanel, correspondant aux numéros 40, 45, 50 et 55 connus et désignés comme étant les lots 30-6, 30-16, 30-7 et 30-17 du Troisième Rang au cadastre officiel d'Albanel et ayant une superficie total de 11.3905 acres.

Que le prix soit fixé à 1 000 \$ l'acre, soit un montant de 11 390,50 \$ plus la TPS de 5 % 569,56 \$, TVQ de 7.5 % 897 \$, pour un montant total de 12 857,06 \$.

Que madame Évangéline Plourde, maire et monsieur Réjean Hudon, directeur général soient autorisés à signer les documents nécessaires.

Cette vente est conditionnelle à ce que le texte des conditions spéciales de l'offre d'achat soit adapté pour une vente de terrain industriel.

10-72 **11.8** **M. MARIO SIMARD – RÉCLAMATION POUR BRIS SUR SON CAMION**

IL EST PROPOSÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
APPUYÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel accepte de verser une somme de 310.40 \$ à monsieur Mario Simard suite au dommage subis à son camion par une rondelle sortante de la patinoire.

12. **FORMATIONS**

12.1 **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI – PROGRAMME DE FORMATION EN SÉCURITÉ CIVILE**

Le conseil de la Municipalité d'Albanel ne donne pas suite à ce sujet.

12.2 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FOM) – RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS MUNICIPAUX, MODULE 1

Le conseil de la Municipalité d'Albanel ne donne pas suite à ce sujet.

12.3 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME – JOURNÉE DE FORMATION SUR « MIEUX COMPRENDRE L'APPROCHE INTÉGRÉE EN URBANISME »

Le conseil de la Municipalité d'Albanel ne donne pas suite à ce sujet.

13. INVITATIONS

13.1 CENTRE DE FEMME DU PAYS MARIA-CHAPDELAINÉ – JOURNÉE INTERNATIONNALE DES FEMMES

Suite à une discussion, la Municipalité d'Albanel n'envoie aucun représentant à cet événement

14. REPRÉSENTATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Madame Liane Proulx, conseillère, a participé aux rencontres régulières du conseil.

Monsieur Michel Lavoie, conseiller, a participé aux rencontres régulières du conseil, à une rencontre du comité sur la taxe d'eau et informe le Conseil de la tenue prochaine d'une réunion du Service de sécurité incendie de Dolbeau-Mistassini.

Monsieur Robin Harvey, conseiller, est absent.

Madame Francine Chiasson, conseillère, a participé aux rencontres régulières du conseil, à une rencontre du comité sur la taxe d'eau et à une rencontre sur Réseau Biblio.

Monsieur Renel Gagnon, conseiller, a participé aux rencontres régulières du conseil.

Monsieur Alain Laliberté, conseiller, a participé aux rencontres régulières du conseil, à une rencontre du comité sur la taxe d'eau et informe le Conseil des derniers développements en ce qui concerne le service de sécurité incendie GÉANT.

Madame Évangeline Plourde, maire, a assisté à tous les comités de travail, à toutes les rencontres de la MRC Maria-Chapdelaine, à la rencontre du comité de la taxe d'eau, aux trois rencontres du comité restreint sur le plan d'urbanisme, à l'inauguration de l'Écocentre de Dolbeau-Mistassini et à une rencontre du comité Bassin Versant.

15. CORRESPONDANCE

- 15.1** Sûreté du Québec – Remerciements
- 15.2** Agence de la Santé et des Services Sociaux Saguenay–Lac-St-Jean – Défibrillateurs externes automatisés
- 15.3** Opérations Nez Rouge – Remerciements
- 15.4** Office municipale d’habitation d’Albanel – Demande de réfection du trottoir
- 15.5** Mouvement Action Chômage – Présentation de l’organisme
- 15.6** MRC de Maria-Chapdelaine – Appui à notre demande de subvention pour l’entretien de la piste cyclable associée
- 15.7** CLD Maria-Chapdelaine – Mise à jour du plan d’action de la politique familiale

Note : Monsieur Renel Gagnon quitte la salle à 21 h 05 et revient à 21 h 10.

- 15.8** Ville de Dolbeau-Mistassini – Rapport mensuel de janvier 2010 du Service de sécurité incendie
- 15.9** MRC de Maria-Chapdelaine – Réponse à une demande pour l’aménagement d’une bleuetière touristique

10-73

15.10 RÉSIDENTS DU SECTEUR DU LAC DE L’AQUEDUC – DEMANDE D’APPUI CONCERNANT DES TROUBLES TÉLÉPHONIQUES

IL EST PROPOSÉ PAR ALAIN LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR RENEL GAGNON, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d’Albanel prenne contact avec les représentants de Bell pour aider les résidents du secteur du Lac de l’aqueduc dans leurs problèmes avec leur ligne téléphonique.

- 15.11** Monsieur Denis Laprise – Demande concernant des déversements d’eau
- 15.12** Immigration et Communautés culturelles Québec – Prix québécois de la citoyenneté 2010

16. INFORMATION

- 16.1** MRC de Maria-Chapdelaine – Guide des bonnes pratiques pour les bandes riveraines
- 16.2** Ministère des Transports du Québec – Nomination à la direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Chibougamau
- 16.3** Monsieur Denis Trottier, député du comté de Roberval – Nomination
- 16.4** MRC de Maria-Chapdelaine – Projets de règlements 10-316 et 10-317 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage
- 16.5** Ville de Dolbeau-Mistassini – Transmission des règlements 1414-10, 1415-10, 1416-10, 1417-10, 1418-10 et 1419-10 afin de se conformer au schéma d’aménagement

17. AUTRES SUJETS

17.1 Monsieur Michel Lavoie, conseiller, mentionne qu'il y a un lampadaire de défectueux près du 478, rue du Coteau-Marcil et que cela fait au bon bout de temps.

Les membres du conseil constatent qu'il y a beaucoup de lampes de rues qui sont défectueuses et que le problème semble récurrent.

10-74

17.2 INSTALLATION DE DEUX NOUVELLES LAMPES DE RUE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR MICHEL LAVOIE, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité d'Albanel autorise l'installation de deux (2) nouvelles lampes de rue aux endroits suivants :

- Une lampe de rue dans le secteur du lac de l'aqueduc;
- Une lampe de rue à un endroit qui va être déterminé prochainement par le conseil municipal.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Bertrand Painchaud demande au conseil municipal s'il est possible de mettre une autre couche d'asphalte sur celle déjà existante dans la route Pronovost.

Monsieur Lucien Lavoie mentionne qu'il y a un interrupteur de défectueux au Centre communautaire. Il demande aussi des informations sur l'approvisionnement en eau et les égouts pour les nouveaux chalets du camping.

Monsieur Michel Lavoie, conseiller, suggère que le Comité d'embellissement contacte monsieur Lucien Lavoie afin de profiter de son expérience en compostage des feuilles d'arbre. Le directeur général va contacter madame Lise Marois pour l'informer.

10-75

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LIANE PROULX, CONSEILLÈRE,

Que la séance soit et est levée à 21 h 37.

Fait et passé à Albanel ce premier jour de mars 2010.

ÉVANGÉLINE PLOURDE, maire

RÉJEAN HUDON, directeur général